Solidaires Finances Publiques B38
SYNDICAT NATIONAL
Section DG & personnels rattachés

Section DG &
Personnels Rattachés

La force de tous les agents de la DGFiP

Paris, le 04/07/2023

Comité Social d'administration de Service Central de Réseau
CSASCR des Services Centraux et Services Rattachés de la DGFiP
Réunion du mardi 4 juillet 2023

Ordre du jour

Points inscrits initialement par l'administration

- PV du CTSCR du 14/10/2022
- Création d'un pôle d'audit informatique à la MRA
- Modification des services centraux - Service des systèmes d'information et direction des projets numériques
- Projet d'une nouvelle organisation du bureau GF-2A
- Projet de réorganisation et de renommage du SCL

- Questions diverses :
  - Déménagements dans les services centraux
  - Sécurité à Noisy-le-Grand
  - Date du prochain CSASCR/Calendrier du dialogue social

Points inscrits à la demande des organisations syndicales

- Regroupement entre le CISIRH et la Mission SIRHIUS
- Réorganisation en cours du bureau GF-3B
- Futurs déménagements au SRH

.

139 rue de Bercy 75012 Paris – BERCY Vauban 0060 Sud1 - 01 53 18 60 36 ou 41 47
solidairesfinancespubliques.servicescentraux@dgfip.finances.gouv.fr - https://sections.solidairesfinancespubliques.info/b38/

Secrétariat du SCASCR :

Le secrétariat du SCASCR est assuré par le Cabinet Communication, et la CFTC est chargée des fonctions de secrétaire adjoint.

Lecture des déclarations liminaires

Propos introductifs de la présidente du CSACSR

Dégradations subies durant la dernière semaine de juin 2023

La Présidente du CSA remercie les représentant.es du personnel pour le soutien qu'ils ont exprimé aux agents et aux services impactés par les dégradations subies durant la dernière semaine de juin 2023.

Le maximum a été fait pour réagir avec la mise en œuvre immédiate de consignes de sécurité (mesures pour sécuriser les centres avec notamment l'installation de plaques de bois, mesures de protection des gardiens-concierges, soutien psychologique, télétravail exceptionnel, possibilité de relogement en accord avec les mairies qui se sont montrées très solidaires dans cette période, limitation des déplacements des agents). La situation a été très compliquée à la fin de la dernière semaine de juin et durant le week-end qui a suivi.

La destruction de l'outil de travail des agents de la DGFIP qui appartiennent au service public a été très déstabilisante pour les agent·e·s concerné·e·s.

Les mesures ont été mises en œuvre au cas par cas, notamment concernant le site de Noisiel pour les services centraux.

Mise en œuvre de l'application Gérer Mes Biens Immobiliers (GMBI)

En réponse aux observations liminaires de Solidaires Finances Publiques sur GMBI, la présidente a indiqué GMBI présente un coût d'entrée qui avait été anticipé mais sous estimé par l'administration. On avait surestimé la déclaration des usagers or ceux-ci n'étaient pas vraiment prêts et n'avaient pas anticipé cette nouvelle obligation déclarative.

Elle rappelle qu'on est obligé de passer par cette phase de mise à niveau pour parvenir à une taxation juste et correcte (locaux principaux, secondaires, vacants, occupés). Sinon les taxations auraient été fausses et auraient généré beaucoup de travail après dans les semaines suivantes. On est en présence d'un coût de rentrée, certes sous estimé, mais en 2024 ce sera plus simple. Le mois supplémentaire va permettre gérer les cas problématiques. *A priori*, l'amende de 150 € ne devrait pas être appliquée cette année. Le Directeur général a adressé un message de soutien à tout·e·s les agent·e·s concerné·e·s.

Présentation des réorganisations à ce CSASCR

La présidente explique que les différentes réorganisations sont présentées au fur et à mesure de leur mise en œuvre. Elles sont soumises à ce CSA pour avis et non pour vote car on est toujours en attente du règlement intérieur (RI) du CSA et de ce fait, on se réfère aux textes actuels selon lesquels les réorganisations qui n'entraînent pas de changement majeur ni d'impact significatif sont soumises pour information à cette instance.

Problématiques liées aux transports estivaux avec des fermetures de tronçons notamment

Pour la journée du 14 août, les agents qui ne seront pas en congés seront en télétravail. Des consignes ont été données, mais certaines problématiques pourront être réglées en local

Vote du PV du CTSCR du 14 octobre 2022

Le PV est adopté à l'unanimité.

1) Création d'un pôle d'audit informatique à la MRA

Contexte

L'administration rappelle le contexte et notamment le fait que l'informatique occupe une place majeure dans le Cadre d'Objectifs et de Moyens (COM). Elle souligne également le taux de réponse important des agent·e·s à l'enquête de satisfaction sur l'informatique. Enfin, elle indique que dans la campagne de simplifications, les attentes portent surtout sur des sujets informatiques. Il y a donc de fortes attentes des agent·e·s dans ce domaine.

En 2022 un audit sur le process global de la Déclaration pré-remplie (DPR) a été réalisé. Or du fait d'une absence de compétence en interne on a dû faire appel à des compétences externes. La création du nouveau pôle d'audit informatique à la MRA a pour objectif de rendre la DGFIP davantage autosuffisante en matière informatique.

Composition du nouveau pôle d'audit informatique

Le responsable du nouveau pôle a un parcours d'analyste chef de projet au SSI. Il a assuré le pilotage de productions, des tests et a dirigé un ESI, avant d'intégrer le bureau SI2B puis la DTNUM.

Le responsable du pôle a choisi son équipe qui est composée d'IP de SI avec des profils MOA et MOE, d'inspecteurs ayant également des profils MOA et MOE. Les membres de l'équipe suivront un processus de formation. La MRA pourra recruter des IDIV experts afin de diversifier les profils d'auditeurs nationaux.

L'équipe qui comporte 4 auditeurs à ce stade va progressivement monter en puissance. Elle devra trouver sa place par rapport au SSI dont elle n'est pas l'ennemi mais le complément.

Le recours à des prestataires restera possible sur des commandes très spécifiques et avec des clauses de confidentialité.

Question sur le positionnement des IP auditeurs

Solidaires Finances Publiques s'interroge sur le positionnement des IP qui ont des compétences informatiques mais n'auront pas de qualification « IP informatique » puisque ce type de qualification n'existe pas.

Le chef du pôle répond qu'effectivement les IP du pôle auront un nouveau positionnement. Il précise qu'on n'a pas attendu création du pôle pour rechercher ces profils. On a puissé dans le vivier des lauréats du concours IP qui ont passé l'épreuve informatique.

Pérennité du pôle d'audit informatique

A une question sur la pérennité du pôle, l'administration répond que l'attractivité du pôle est un élément important qui devra permettre de recruter et d'augmenter le nombre des auditeurs.

Localisation du pôle d'audit informatique

S'agissant de l'installation du nouveau pôle d'audit informatique à Montreuil, il restait beaucoup de place disponible sur ce site. Concernant la mise en place de *flexoffice*, cela constitue une décision unanime des auditeurs. En effet, la profession d'auditeur est par nature nomade, les audits se faisant sur place et la rédaction des rapports étant réalisée en télétravail.

Prochain audit programmé

Un prochain audit portera sur les moyens pour le SSI d'améliorer ses retours d'expériences. Cet audit sera piloté par les équipes actuelles et le nouveau pôle informatique y sera associé. L'objectif principal est de faire le moins appel possible à des intervenants extérieurs.

Diffusion des rapports d'audit

Concernant la publication des rapports d'audit, c'est le commanditaire de chaque audit qui est décisionnaire. Certains rapports d'audit sont diffusés uniquement sur l'intranet des directeurs « DGFIP en direct », d'autres le sont également sur Ulysse Cadre.

La durée moyenne d'un audit informatique est de 3 à 6 mois.

Suite donnée aux conseils et recommandations

L'administration reconnaît que c'est un gros sujet de préoccupation pour la MRA qui souhaite améliorer ce point.

Lorsque le rapport formule des recommandations, le commanditaire s'engage à les suivre dans un certain délai. Cela est suivi dans l'outil ISA.

Lorsque la MRA émet des propositions et des conseils, l'application est laissée à la libre appréciation du commanditaire. Cela est suivi dans outil AGIR.

2) Modification des services centraux - Service des systèmes d'information et direction des projets numériques

Contexte de la réorganisation du SSI

L'administration rappelle le contexte de la mise en place de la nouvelle organisation du SSI en 2021, avec notamment la création de la Direction de Projets Numérique et les bureaux de gestion du SI. Or depuis 2021, des projets sont arrivés à leur terme, tandis que d'autres sont apparus, cela nécessite une adaptation de l'organisation.

Une nouvelle direction de projet, la DP9, est créée et le périmètre de la DP5 et du bureau BSI2 sont modifiés.

Déménagements

Solidaires Finances Publiques demande des informations sur le déménagement de la DP9 à Maille Nord et souhaite savoir combien d'agent·e·s seront concerné·e·s.
L'administration répond qu'elle ne dispose pas d'informations précises à ce stade.

S'agissant de la date du déménagement à échéance de janvier 2024, Solidaires Finances Publiques demande si les agents ont été informés suffisamment tôt, notamment par rapport au mouvement de mutation. L'administration répond par l'affirmative.

Préfigurations

Solidaires Finances Publiques s'interroge sur les préfigurations mentionnées dans la documentation préparatoire et demande quels seront les projets concernés et à quelles dates.
L'administration répond que rien n'est fixé à ce jour.
Solidaires Finances Publiques demande que des points d'étape soient faits dans le cadre de ce CSA dès que des informations seront connues sur ces points.

Solidaires Finances Publiques indique qu'elle sera vigilante sur la situation des collègues impactés par cette réforme.
L'administration répond qu'elle se montrera également vigilante sur ce point.

Ressources

Solidaires Finances Publiques demande si les recrutements sont finalisés.
L'administration répond que les recrutements et renforts ne sont pas encore totalement réalisés.

Nouveau poste de travail virtualisé

Solidaires Finances Publiques demande si une présentation détaillée du nouveau poste de travail virtualisé sera faite dans le cadre de ce CSA et avant sa mise en place effective.
L'administration indique que cela pourra être présenté au CSA d'octobre 2023.

Déménagement du bureau BSI2 en juin 2023 à Noisiel

Solidaires Finances Publiques revient sur le déménagement qui a eu lieu à Noisiel mi juin 2023 et regrette divers dysfonctionnements.
Le déménagement a concerné 150 agent·e·s répartis dans 52 bureaux. Il a été organisé sur 3 jours.
Les agent·e·s avaient fait remonter le souhait de disposer d'une demi-journée d'autorisation d'absence, comme c'est l'usage en cas de déménagement, dans la mesure où il avait été annoncé que la durée de déconnexion serait très courte. Les agent·e·s ont finalement été mis en télétravail et n'ont pas pu déposer d'autorisation d'absence. Dans les faits, pour la majorité des agent·e·s la déconnexion n'a duré qu'une demi-heure mais en l'absence d'information sur l'heure précise de déconnexion, la plupart d'entre elles et eux n'ont pas pu travailler pendant une demi-journée.
Dans la plupart des cas, les lignes téléphoniques ne fonctionnaient pas au moment du retour sur le site.
Concernant le mobilier, les équipements commandés n'étaient pas arrivés.

S'agissant du mobilier, Solidaires Finances Publiques insiste sur le fait que les agent·e·s ont besoin de bureaux très longs permettant de disposer tous les écrans et ordinateurs qui sont indispensables à leurs travaux (souvent 2 ordinateurs, et 3 à 4 écrans par personne selon les cas).

Concernant le mobilier nécessaire, l'administration répond qu'elle n'était pas au courant de la problématique de la taille des bureaux pour disposer tout le matériel (ordinateurs + écrans) utilisé par les agent·e·s. Elle prend note et veillera à ce qu'il soit répondu au mieux aux besoins réels de chaque agent·e.

3) Projet d'une nouvelle organisation du bureau GF-2A

Contexte

L'administration présente le contexte de la mise en place de la nouvelle organisation du bureau. De nombreuses réformes en cours impactent fortement le bureau GF-2A, telles que la mise en place de la facturation électronique, le transfert de taxes douanières et l'ouverture du guichet des formalités des entreprises. Ces réformes s'accompagnent d'une augmentation des effectifs du bureau se traduisant par une taille critique des équipes, notamment la division des professionnels qui est devenue très importante.

Mise en œuvre de la réorganisation

La nouvelle organisation est mise en œuvre en deux temps, avec une première phase au 1er septembre 2023 et une seconde phase au 1er janvier 2024.

Solidaires Finances Publiques demande comment les agent·e·s du bureau ont été associés au projet de réorganisation.
L'administration répond qu'il y a des discussions en interne, avec notamment l'examen de 7 scenarii étudiés par les chefs de division et les AFIPA.
Les agent·e·s ont été informé·e·s le 13 juin 2023 et ont pu discuter avec leurs chefs de section. A leur demande, certain·e·s ont été reçu·e·s individuellement.

Conséquences et mise en œuvre pratique de la réorganisation

Solidaires Finances Publiques s'interroge sur l'impact de la réforme sur les agent·e·s : la composition de leur portefeuille et leur positionnement hiérarchique notamment.

L'administration répond qu'une agente aura un nouveau chef et les autres agent·e·s impacté·e·s seront les nouvelles et nouveaux arrivant·e·s dans le bureau.

Des aménagements sont organisés avec un aménagement des postes de travail et des travaux.

Concernant l'impact du transfert des taxes douanières, Solidaires Finances Publiques demande si le transfert de toutes les taxes douanières qui s'échelonne jusqu'en 2025 a bien été anticipé.
L'administration répond que le transfert a été anticipé dans la mesure où 2 rédacteurs sont recrutés avant même que toutes les taxes ne soient transférées de la Mission Rationalisation des Réseaux Public du Recouvrement (MRRPR). Le bureau GF-2A a en effet souhaité disposer de nouveaux agents avant que le transfert ait lieu.

4) Projet de réorganisation et de renommage du SCL

Contexte

L'administration indique que la réorganisation a pour objectif d'améliorer la visibilité de toutes les actions menées au sein du service. Il s'agit de mieux les faire ressortir dans les organigrammes pour tous les partenaires de la DGFIP.

Modalités d'association des agent.es

Solidaires Finances Publiques demande comment les agent·e·s ont été associé·e·s au projet de réorganisation.
L'administration indique que les multiples schémas de réorganisation ont été examinés et que les agent·e·s ont été associés via des réunions plénières avec les chefs de bureaux et leurs adjoints.

Conséquences de la réorganisation et du renommage

Solidaires Finances Publiques s'interroge sur la transformation de 2 bureaux en missions et fait part de ses craintes sur le caractère pérenne de ces missions.
L'administration répond qu'il n'y a aucun doute à avoir sur la pérennité des missions qui, par cette nouvelle appellation, seront davantage ancrées dans le service, plus visibles et plus durables.

Cette nouvelle appellation ouvre aussi des pistes de réflexion sur une mise en transversalité de ces missions entre plusieurs services (CL, 2FCE et GF), mais on n'en est pas là à ce jour et les missions ont vocation à durer dans cette nouvelle configuration.

5) Point sur le regroupement entre le CISIRH et la mission SIRHIUS

L'administration indique que des travaux sont en cours sur le regroupement des équipes SIRHIUS et RenoiRH. RenoiRH est un système d'information de gestion des ressources humaines (SIRH) fondé sur le progiciel de gestion HRa qui a pour vocation de couvrir l'ensemble de la zone fonctionnelle RH, de la gestion administrative à la pré-liquidation de la paye, en conformité avec les outils de la DGFiP. Du fait de la proximité dans le ministère, il a paru opportun de regrouper les compétences.

Solidaires Finances Publiques demande que des informations concrètes soient fournies dans le cadre de ce CSA. Il souhaite savoir si cela sera au sein de la DGFIP ou à l'extérieur.

L'administration répond que cela dépendra plutôt du CISIRH. Les opérations prévues initialement pour juin 2023 ont été retardées à l'automne 2023.

Aux questions posées sur le statut des agent·e·s, l'administration répond qu'il sera répondu à ces interrogations dans un second temps.

L'administration indique que le projet est piloté par le CISIRH mais déclare ne pas connaître le commanditaire.

6) Réorganisation du bureau GF3B

(point inscrit à l'ordre du jour à la demande de Solidaires Finances Publiques)

Cadre du projet de réorganisation

L'administration présente la réorganisation du bureau GF3B qui s'inscrit dans le cadre de projets structurants, notamment la refonte de FIDJI et l'e-enregistrement.
Ainsi pour FIDJI, le bureau est doté de nouveaux emplois avec l'arrivée de 6 personnes, 1 IP et 5 rédacteurs.
Les objectifs en termes de méthodes de travail sont de renforcer les cellules et d'instaurer une polyvalence sur les métiers. De même, l'animation au niveau des cadres doit être renforcée et un binôme IP/IDIV est mis en place pour s'adapter aux absences des un·e·s et des autres.

Solidaires Finances Publiques regrette l'absence de fiche préparatoire et demande si le point aurait été inscrit à l'ordre du jour de ce CSA s'il n'avait pas été demandé par les représentants du personnel.
L'administration répond que la fiche sera communiquée à l'issue de ce CSA et que l'inscription ou non à l'ordre du jour avait été discutée avec le Cabinet communication.

Solidaires Finances Publiques s'interroge sur les modalités d'association des agent·e·s au projet de réorganisation.
L'administration répond qu'il y a eu un *brainstorming* au niveau des cadres et que les rédacteurs et rédactrices ont ensuite été associé·e·s par méthode itérative sur 12 versions du projet.

Calendrier de concertation et de mise en œuvre

S'agissant du calendrier, une 1ère réunion a été organisée avec les cadres le 24 janvier 2023, suivie le 25 janvier 2023 d'une réunion plénière. La réorganisation a été mise à l'ordre du jour de la réunion DUERP.

Déménagements

Les déménagements ont débuté en mai et juin 2023 et au total 12 agent·e·s ont déménagé.

Conséquences de la réorganisation

L'administration explique que des cellules « métier » ont été constituées selon les thématiques, mais à ce stade il n'est pas encore possible de les communiquer.
Les nouvelles et nouveaux agent·e·s ont été intégré.es dans les sections et une collègue déjà en fonction dans le bureau a changé de missions. Celle-ci a bénéficié d'une formation.

Suite aux déménagements et à l'arrivée des nouveaux, le bureau dispose de 454 m² pour 44 personnes, soit un ratio de 10 m² par agent.

7) Déménagements au SRH

(point inscrit à l'ordre du jour à la demande de Solidaires Finances Publiques)

L'administration rappelle que le projet de déménagement présenté en 2022 n'avait pas été mis en œuvre à cette époque-là car ces opérations mobilisent plusieurs acteurs, notamment le Secrétariat Général qui, de son côté, conduit actuellement une grosse opération de déménagement. Elle indique que le projet est plus conforme aux nouvelles normes de l'immobilier de l'État.

Solidaires Finances Publiques regrette que le déménagement n'ait pas pu avoir lieu en 2022 car à cette époque les nouvelles normes de l'immobilier de l'État, avec notamment une baisse du nombre de m² par agents, n'étaient pas en vigueur.

L'administration indique que le déménagement doit permettre une nouvelle répartition des services RH entre les bâtiments NECKER, SULLY et VAUBAN.
L'administration reconnaît qu'avec les nouvelles normes bâtimentaires, on doit rendre davantage de mètres carrés et réfléchir à une réinstallation dans des espaces innovants.

Les dernières informations sur les déménagements sont les suivantes :

- Le bureau Affectations, mobilité et carrière des A et A+ sera regroupé au 4ème étage du bâtiment SULLY.
- Le bureau Recrutement, formation, développement des compétences sera installé au 5ème étage de SULLY.
- La Délégation Encadrement supérieur et Talents sera installée à proximité de la Mission d'Accompagnement des Cadres.
- A l'automne 2023, une quarantaine d'agent·e·s changeront de bâtiment, tandis que 23 agent·e·s du bureau Recrutement passeront du 5ème au 4ème étage.

Ces différents mouvements ont été présentés aux agent·e·s. Les mouvements suivants leur seront également présentés ainsi qu'aux représentant·e·s du personnel.

Solidaires Finances Publiques alerte sur la possibilité de mise en place de *flexoffice* qui suscite de vives inquiétudes chez les agent·e·s.

L'administration répond que les espaces innovants ne sont pas synonymes de *flexoffice* et qu'en tout état de cause la réorganisation des espaces sera faite en collaboration avec des spécialistes et en discutant avec les agent·e·s.

Solidaires Finances Publiques s'inquiète sur les déménagements décrits comme transitoires et demande combien de temps durera la période transitoire.

L'administration répond que les déménagements dits transitoires ont pour objet de réunir toute une sous-direction au bâtiment SULLY.

8) Point sur la sécurité aux abords des bâtiments de Noisy-le-Grand

La Présidente du CSA indique qu'un rendez-vous a été demandé à la Mairie de Noisy-le-Grand.
Le chef de la police a indiqué que des patrouilles seraient organisées avant et après les horaires des écoles (de 8h à 9h, et de 17h à 19h).
La Présidente ajoute qu'elle a demandé une augmentation de la fréquence des patrouilles et la pose d'un filet de sécurité.

L'espace d'accès au RER va être détruit et les travaux auront lieu entre fin 2023 et 2025. Durant les travaux, un autre trajet devra être emprunté. Ce sujet sera évoqué en Formation spécialisée.